



PARC NATUREL
REGIONAL

PARC
JURA
VAUDOIS

Journal
du Parc

Novembre 2023





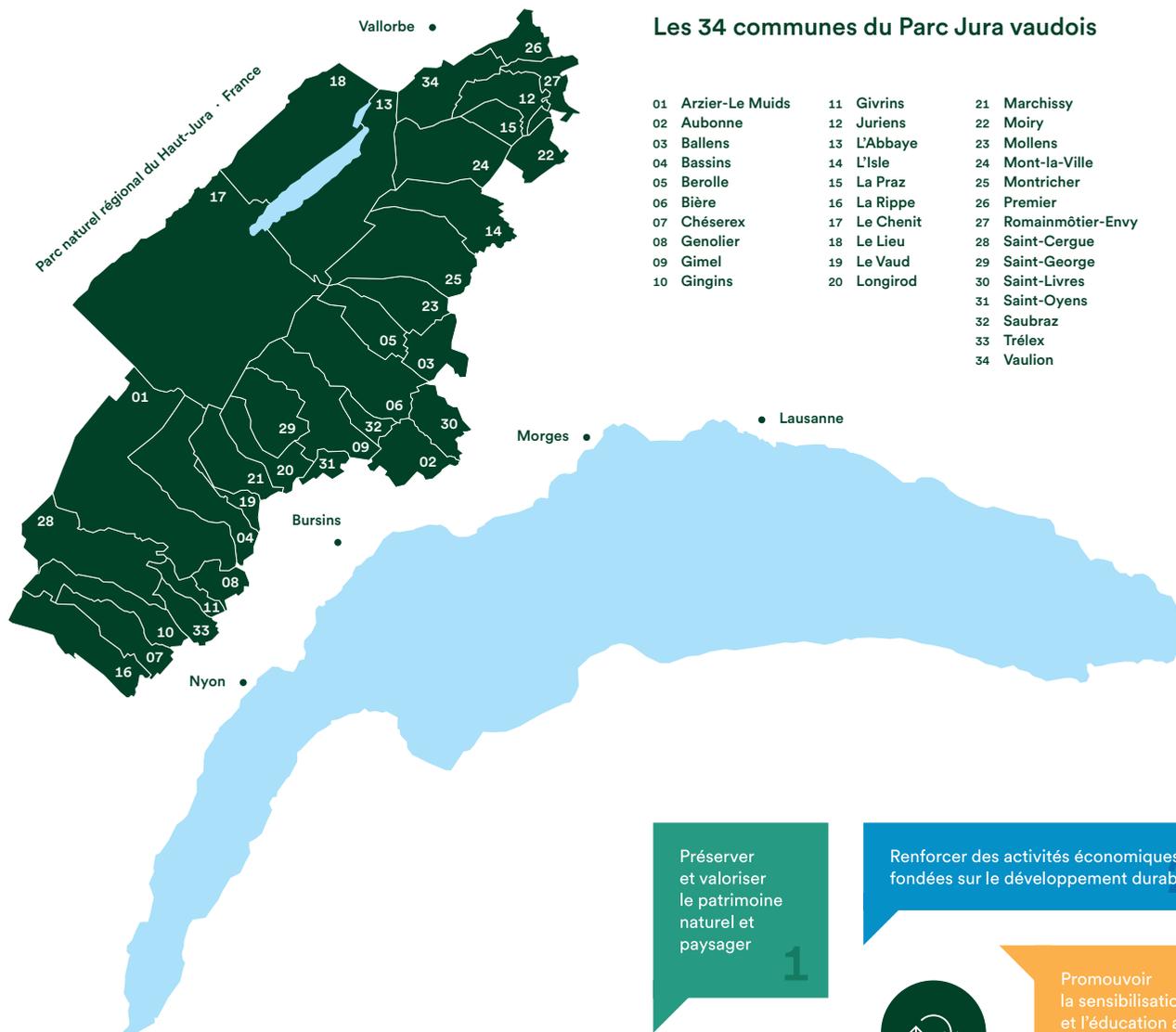


- 06 **L'actualité du Parc**
- 08 **L'interview**
- 10 **Grandir dans le Parc**
- 11 **Le rendez-vous à ne pas manquer**
- 14 **Zoom sur une action du Parc**
- 14 **Jeux**
- 17 **S'engager avec le Parc**
- 18 **Le Parc, côté loisirs**
- 18 **Activité 2024**
- 20 **Produit du terroir**
- 21 **Rencontre avec**
- 22 **À découvrir dans le Parc**

#parcjuravaudois @

Le Parc Jura vaudois est reconnu d'importance nationale depuis 2013, parce que ses paysages, sa biodiversité, son terroir et ses traditions en font une région unique. Vous y vivez? Vous vous y baladez? Immortalisez les paysages ou les événements de la vie du Parc. Publiez vos photos sur Instagram avec le #parcjuravaudois. L'une d'entre elles sera peut-être publiée dans le Journal du Parc.

Ci-contre, le lac de Joux par @lavedecoralie



Les 34 communes du Parc Jura vaudois

- | | | |
|--------------------|--------------|----------------------|
| 01 Arzier-Le Muids | 11 Givrins | 21 Marchissy |
| 02 Aubonne | 12 Juriens | 22 Moiry |
| 03 Ballens | 13 L'Abbaye | 23 Mollens |
| 04 Bassins | 14 L'Isle | 24 Mont-la-Ville |
| 05 Berolle | 15 La Praz | 25 Montricher |
| 06 Bière | 16 La Rippe | 26 Premier |
| 07 Chésereux | 17 Le Chenit | 27 Romainmôtier-Envy |
| 08 Genolier | 18 Le Lieu | 28 Saint-Cergue |
| 09 Gimel | 19 Le Vaud | 29 Saint-George |
| 10 Gingins | 20 Longirod | 30 Saint-Livres |
| | | 31 Saint-Oyens |
| | | 32 Saubraz |
| | | 33 Trélex |
| | | 34 Vaulion |

Les 5 missions du Parc en vue d'un développement durable

Préserver et valoriser le patrimoine naturel et paysager

1

Renforcer des activités économiques fondées sur le développement durable

Promouvoir la sensibilisation et l'éducation au développement durable

3

Partenariats communication et garantie territoriale

5

Favoriser la recherche et la formation

4



Les 34 communes territoriales
et les 4 propriétaires



L'édito

Philippe Mulhauser,
Président du Parc

2023 a donné le coup d'envoi d'une nouvelle décennie pour le Parc naturel régional Jura vaudois ! La Confédération a renouvelé le label « Parc » et la Charte 2023-2032 est entrée en vigueur. Il s'agit, dès lors, d'imaginer le futur.

Le Parc s'investira pour son territoire. Il valorisera ses paysages emblématiques, avec un focus sur les particularités géologiques. Il renforcera les milieux naturels, soutiendra la biodiversité dans les villages, ainsi que les espèces prioritaires du Jura vaudois.

Le Parc soutiendra l'économie locale durable. Via le label « Produit des parcs suisses » et la distinction « Entreprise partenaire », il poursuivra la promotion des spécialités du terroir et accompagnera les entreprises qui partagent les valeurs des parcs suisses. Il favorisera la mise en place de circuits courts, notamment dans le secteur agricole et accompagnera les mutations de l'économie alpestre. Le secteur du tourisme ne sera pas en reste. Il est le lieu

de tensions entre développement et préservation, qu'il y aura lieu de maîtriser. Le Parc et les acteurs du tourisme chercheront ensemble une voie cohérente. Enjeux majeurs, les questions de mobilité et de transition vers les énergies renouvelables seront au cœur des préoccupations.

Le Parc s'investira pour ses habitants et ses visiteurs. Il les sensibilisera à ses richesses culturelles et naturelles, à ses traditions. L'important travail pédagogique effectué auprès des plus jeunes se poursuivra. Des activités, des formations et des échanges autour des enjeux du territoire seront proposés au grand public comme aux professionnels. Les collaborations avec la recherche se renforceront.

Chacun de ces projets et chacune de ces actions seront nécessairement envisagés, entre autres, sous l'angle du changement climatique. Le Parc, son territoire, son économie, ses habitants et ses visiteurs devront faire preuve d'innovation et d'engagement en vue d'un développement durable. J'ai confiance en l'avenir de ce bel instrument à disposition des 34 communes qui se sont engagées. Ensemble, construisons l'avenir du Parc naturel régional Jura vaudois !



L'ACTUALITÉ DU PARC

Le Parc intègre le CIRM

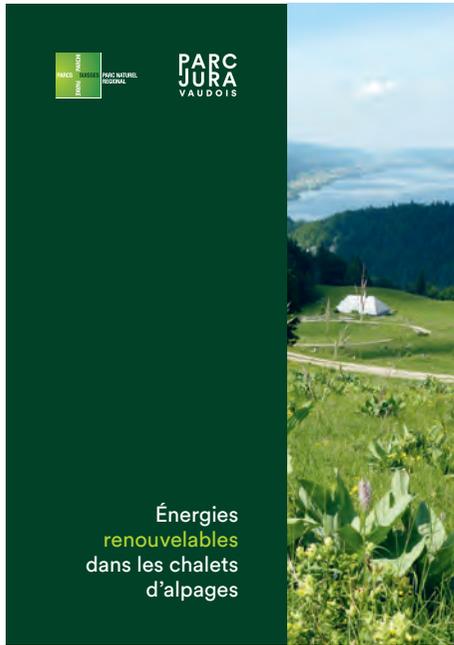
Cet automne, l'Association du Parc naturel régional Jura vaudois a intégré le Centre interdisciplinaire de recherche sur la montagne (CIRM) de l'Université de Lausanne. Fondé en 2018, ce dernier a pour mission de développer la recherche ainsi que des actions de médiation scientifique sur les problématiques de montagne dans trois régions : les Alpes valaisannes, les Alpes vaudoises et le Jura vaudois, nouvelle région d'intérêt du CIRM. Des collaborations avec le Parc ont déjà eu lieu, notamment un colloque sur la gestion intégrée de l'eau.

| www.unil.ch/centre-montagne

Nouveau site pédagogique à la Vallée

Les élèves de la Vallée de Joux bénéficient, depuis cet automne, d'un nouveau site pédagogique au Lieu, accessible en transports publics. Ce site a été créé en partenariat avec la Municipalité du Lieu et la DGE-Forêt. Un canapé forestier y sera prochainement construit avec les classes. La création de sites pédagogiques répartis sur tout le territoire du Parc répond à une volonté de rapprocher les lieux d'animation des établissements scolaires afin de rendre les prestations éducatives plus accessibles aux élèves.

| www.parcjuravaudois.ch/animations-pedagogiques



Énergies en alpage

Le Parc a mis à jour la brochure consacrée à l'utilisation des énergies renouvelables dans les chalets d'alpage, en collaboration avec la Société Électrique de la Vallée de Joux (SEVJ). Elle présente les avantages et les inconvénients des différents types d'énergies renouvelables et liste les améliorations possibles concernant les installations électriques, de chauffage ou de refroidissement ou la consommation d'eau. Le Parc encourage les propriétaires à améliorer la durabilité de leurs infrastructures tout en préservant le caractère patrimonial des chalets.

| www.parcjuravaudois.ch/publication/les-cahiers-du-parc



Télécharger la brochure
*Énergies renouvelables dans
les chalets d'alpages*

© SEVJ



L'INTERVIEW

François Laurent Althaus

Président du Parc naturel régional Jura vaudois entre 2010 et 2014, François Laurent Althaus a accompagné le Parc dans sa candidature auprès de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) pour rejoindre les parcs suisses.

| Retrouvez l'interview dans son intégralité sur le site internet du Parc.



François Laurent Althaus, président d'honneur du Parc Jura vaudois, a également été municipal de la commune d'Arzier-Le Muids entre 2006 et 2016.

Dans quelles circonstances le Parc jurassien a-t-il choisi de poser sa candidature au label « Parc » d'importance nationale ?

Au début des années 1970, treize communes propriétaires d'alpages, situées entre le col du Marchairuz et celui de La Givrine, s'étaient associées avec Pro Natura Vaud (alors Ligue vaudoise pour la protection de la nature) et quelques privés pour créer l'association du Parc jurassien vaudois. Daniel Aubert en était le premier président. L'objectif était de s'allier pour contrer des projets de l'armée visant le développement de places de tir sur les alpages. L'objectif était aussi, déjà, de sauvegarder l'économie sylvopastorale et le paysage.

Cette association de communes propriétaires a poursuivi ses activités jusqu'au tournant des années 2000. Puis son financement, par des fonds publics et privés, a été remis en question. La nouvelle Loi pour la protection de la nature était en chantier. Elle prévoyait la création de nouveaux parcs suisses. La commission d'accompagnement, présidée alors par Olivier Feller, conseiller national, a proposé la création d'un Parc naturel régional Jura vaudois afin de profiter de cette opportunité. Durant la phase de candidature qui a suivi, les objectifs et statuts de l'association ont été modifiés de manière à répondre aux exigences de la LPN, entrée en vigueur en 2007. Mais la volonté de concilier les activités humaines et la préservation de la nature est demeurée.

Quelles étaient les inquiétudes et les attentes des communes ?

Il a fallu convaincre de nouvelles communes, et cela n'a pas toujours été facile. Avec Francine Bandieri, dernière directrice du Parc jurassien, on a fait des centaines de kilomètres pour présenter nos arguments. Une douzaine de communes du sud-ouest militaient activement contre ce projet. Elles craignaient l'entrée en vigueur de nouvelles restrictions et réglementations, alors que cela n'a jamais été du ressort des parcs. Bien évidemment, les communes les plus petites y ont rapidement vu un avantage: en se regroupant, elles avaient plus de poids. Elles étaient aussi intéressées par l'arrivée de fonds publics pour financer des projets concrets.

Il y avait un autre changement important: ce n'était plus seulement le périmètre des alpages qui était concerné, mais l'entier des territoires

communaux. La question de la zone industrielle d'Aubonne, qui ne répondait pas aux exigences de la Confédération, notamment, a fait l'objet de nombreuses discussions. C'est finalement le bourg de la commune qui a été intégré, avec l'Arboretum.

Une fois les municipalités convaincues, il fallait encore que la décision soit ratifiée par les conseils communaux. Les communes présentes dans le Parc jurassien vaudois ont tout de suite vu les avantages à obtenir le label « Parc ». Entre Arzier-Le Muids et les communes de la Vallée, les premières à accepter le Parc, on atteignait déjà la taille minimale de 100 km² pour qu'un parc se fasse. Les autres n'avaient plus qu'à choisir d'en être ou pas. À noter que nous avons tout de suite bénéficié du soutien du Canton de Vaud.

Qu'est-ce qui a changé avec l'obtention du label « Parc » le 1^{er} janvier 2013 ?

On a pu louer de vrais bureaux, à Saint-George, et acheter quelques ordinateurs! Plus sérieusement, nous avons pu mettre en place une structure professionnelle, sous la direction d'Olivier Schär. Mais ce n'était pas gagné d'avance. On a encore dû faire face à pas mal d'incompréhension, notamment de la part des milieux agricoles. Pour les habitants non plus, les actions du Parc n'étaient pas toujours très visibles. La dimension du Parc (plus de 500 km²) et ses différentes identités (il s'étend sur trois districts) étaient un défi. Le Comité comportait des représentants de la protection de la nature, du tourisme, de l'économie et de la forêt, afin de développer des partenariats. On a tout de suite mis en place des projets concrets dans la préservation de la nature ou l'éducation et la sensibilisation.

GRANDIR DANS LE PARC

Au cœur de la forêt

Le Parc met à disposition, en libre accès sur son site internet, un dossier pédagogique et un cahier de l'élève sur le thème de la forêt. Ils sont destinés aux élèves du cycle 2, âgés de 8 à 12 ans.

Dossier pédagogique

Quelles essences d'arbres et quelles espèces animales peuplent nos forêts? Comment s'adaptent-elles au fil des saisons? Pourquoi coupe-t-on des arbres? Quelles sont les bonnes pratiques lors d'une sortie en forêt? Les enfants découvrent les réponses à ces questions au travers de huit activités ludiques à réaliser en classe et en forêt. Toutes sont accompagnées d'explications théoriques et de références utiles. Plongez au cœur de la forêt avec le Parc Jura vaudois!

Cahier de l'élève

Suivez Truffe le Marcassin dans ses aventures! Au travers d'explications, d'exercices et d'un conte, les enfants découvrent, de manière autonome, les différentes facettes et richesses de la forêt.

Les documents pédagogiques du Parc Jura vaudois vous intéressent?

Rendez-vous sur
[www.parcjuravaudois.ch/
 animations-pedagogiques](http://www.parcjuravaudois.ch/animations-pedagogiques)





LE RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

Raquettes & raclette au clair de lune

Partez à la tombée de la nuit pour une balade en forêt féerique. Après la traversée de plusieurs combes, il sera temps de rejoindre le couvert forestier pour profiter de l'ambiance nocturne. La soirée se terminera à la lumière des flambeaux, avec une délicieuse raclette au feu de bois et des fromages de la région. Balade à pied ou en raquettes à neige, selon la météo.

Vendredi 15 décembre de 18 h 15
à 21 h 45 au départ de La Givrine.
Dès 12 ans, pas de chien, parcours
d'environ deux kilomètres.

Inscription obligatoire
www.parcjuravaudois.ch/activites

Le Parc a 50 ans

1973 — 2023

Six dates qui ont
marqué son évolution.

1973

Treize communes propriétaires, une société anonyme et deux privés signent une *Convention pour la création d'un parc jurassien* avec Pro Natura Vaud – le Parc est né. Le premier périmètre est d'environ 100 km². En 1979, il est inscrit à l'inventaire des paysages et des sites naturels d'importance nationale (Le Noirmont).



2013

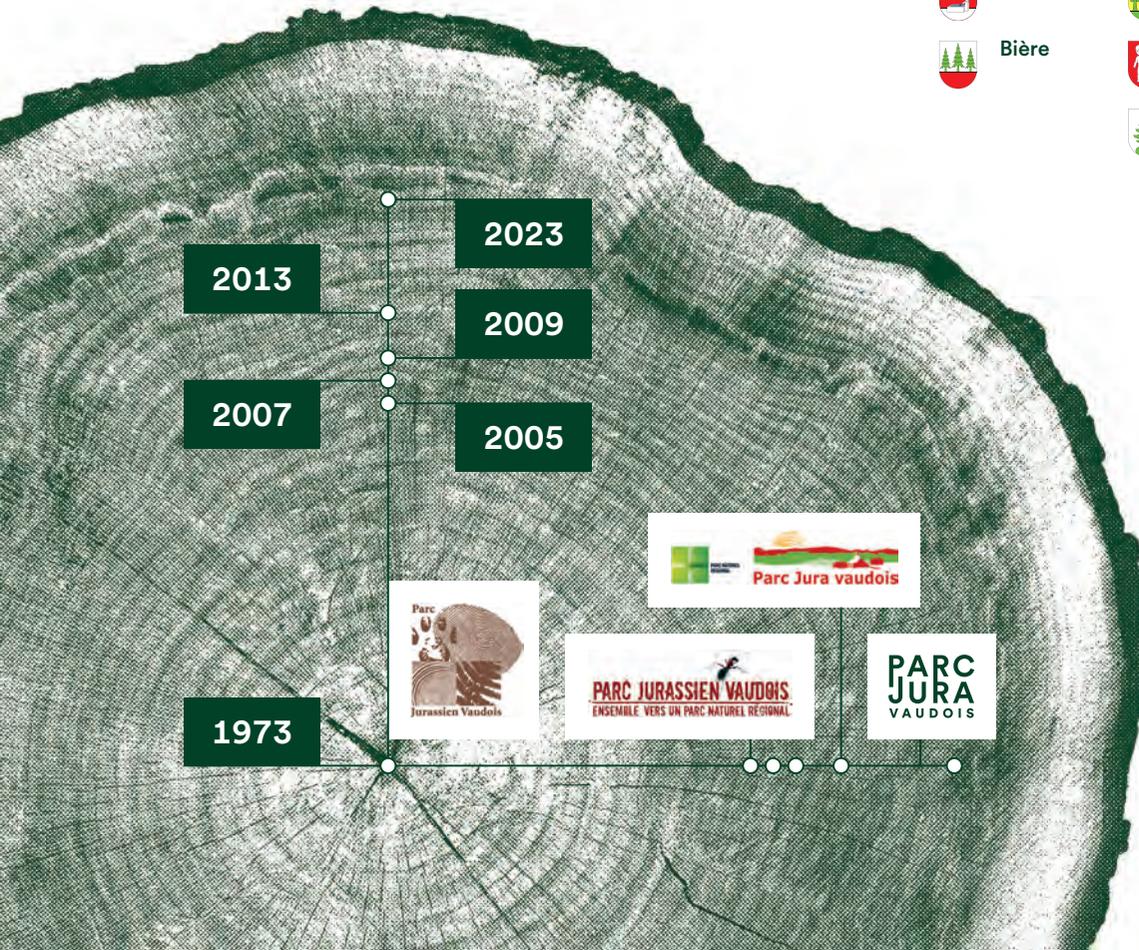
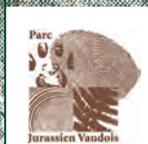
2023

2009

2007

2005

1973



2005

Jusqu'en 2009, le Parc prépare sa candidature à la labellisation: *Parc jurassien vaudois – ensemble vers un parc naturel régional.*

2007

La nouvelle *loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN)* entre en vigueur. Le label *Parc* (OParcs) est créé ainsi que les catégories *naturel régional* et *périurbain*.

2009

Jusqu'en 2013, le Parc est en phase de création.

2023

Le label *Parc* est reconduit. Les trente communes renouvellent leur adhésion et quatre nouvelles les rejoignent. La Charte 2023-2032 entre en vigueur et le périmètre s'étend à 568 km².



La Rippe



Moiry



Saint-Oyens



Saubraz



Morges
Propriétaire

La suite vous appartient.

2013

Le Parc est reconnu d'importance nationale et obtient le label *Parc*. Trente communes territoriales et trois propriétaires donnent leur accord à la phase de création et signent le contrat du Parc. La Charte 2013-2022 entre en vigueur et le périmètre passe à 531 km².

NOUVELLES



Mollens



Aubonne



Mont-la-Ville



Ballens



Montricher



Berolle



Premier



Chésereux



Romainmôtier-Envy



Gingins



Saint-Cergue



Juriens



Saint-George



L'Isle



Saint-Livres



La Praz



Trélex



Longirod



Vaulion

ANCIENNES



Genolier



Arzier-Le Muids



Le Chenit



Bassins



L'Abbaye



Bière



Le Lieu



Gimel



Le Vaud



Givrins



Marchissy

PROPRIÉTAIRES



Lausanne



Bursins



Nyon

ZOOM SUR UNE ACTION DU PARC

De la mare au clédar

Au printemps 2023, le Parc a mené un inventaire des clédars sur son territoire. L'objectif? Identifier les installations dans lesquelles les batraciens risquaient de rester piégés et, si nécessaire, installer des échelles afin qu'ils puissent en ressortir.

Lors de leur migration printanière entre les lieux d'hibernation et de reproduction, les amphibiens sont confrontés à de nombreux obstacles: routes, chemins de fer, murs, etc. Les bovi-stop, installés sur les routes des pâturages pour éviter le passage du bétail sont parfois également problématiques. Piégés au fond, les batraciens ne peuvent pas en ressortir. L'action citoyenne menée par le Parc ce printemps a été un succès. Parmi les 278 sites contrôlés, seuls quelques-uns représentaient un danger pour les batraciens. Ils ont été équipés d'échelles pour permettre à ces derniers de ressortir par eux-mêmes. Le Parc Jura vaudois remercie chaleureusement tous les bénévoles de leur engagement! De nombreux endroits constituent probablement encore un risque pour les amphibiens dans le Parc, tant il y en a. N'hésitez pas à nous faire part de vos observations!

Le crapaud accoucheur dans le Parc

Le crapaud accoucheur se démarque des autres amphibiens par son mode de reproduction, notamment. Contrairement aux grenouilles et autres crapauds, qui s'accouplent dans l'eau, il préfère rester sur la terre ferme. Autre originalité de cette espèce: c'est le mâle qui s'occupe des œufs. Il les enroule autour de ses pattes arrière et en prend soin. Lorsqu'ils sont à maturité, il les dépose, prêts à éclore, dans un plan d'eau, où les têtards poursuivront leur développement. Depuis plusieurs années, une population de crapauds accoucheurs est suivie par le Parc et le karch (Centre de coordination pour la protection des amphibiens et des reptiles de Suisse) dans la région du col du Marchairuz. Les écoutes nocturnes sont le meilleur moyen de recenser cette espèce très discrète. Ce printemps, peu de crapauds ont été entendus, mais à divers endroits, ce qui est un bon signal quant à la répartition de l'espèce sur l'ensemble du secteur. Cette population se maintient grâce au réseau de plans d'eau naturels, mais aussi artificiels, présents sur les alpages. Des aménagements en sa faveur seront mis en place, en 2024 avec le soutien de la Banque cantonale vaudoise (BCV).

JEUX

Mots cachés

Parviendrez-vous à retrouver tous les mots en lien avec le crapaud accoucheur ?

- | | | |
|------------|------------|--------------|
| Accoucheur | Chant | Larves |
| Alluvial | Crapaud | Ponte |
| Alyte | Crépuscule | Population |
| Amphibien | Étang | Pupille |
| Anoure | Habitat | Reproduction |

A	S	A	X	N	C	G	Y	V	P	P	J	G	U
C	K	L	K	Z	E	A	M	E	U	O	B	W	N
R	X	L	H	P	T	T	T	R	P	P	A	G	D
A	V	U	A	O	A	A	A	R	I	U	G	E	O
P	A	V	B	N	N	L	Q	U	L	L	L	W	C
A	N	I	I	T	G	Y	C	Q	L	A	A	S	E
U	O	A	T	E	L	T	H	U	E	T	R	I	E
D	U	L	A	N	Y	E	A	E	C	I	V	T	O
X	R	N	T	Q	S	F	N	U	U	O	E	W	B
F	E	V	Q	R	N	T	T	X	T	N	S	Z	W
Q	W	Y	A	C	C	O	U	C	H	E	U	R	H
R	E	P	R	O	D	U	C	T	I	O	N	Q	E
Q	C	R	É	P	U	S	C	U	L	E	D	S	Y
G	V	C	W	A	M	P	H	I	B	I	E	N	O

Les 7 différences

Parviendrez-vous à retrouver les sept différences qui se sont glissées dans l'image de droite ?

Solutions

ⓐ la mouche ⓑ la langue ⓒ la pupille ⓓ une brindille sous la patte arrière a disparu ⓔ un œuf a disparu ⓕ une pustule du flanc a disparu ⓖ un doigt de la

© Bernard Dupont



#parcjuravaudois 📷

Le Parc Jura vaudois est reconnu d'importance nationale depuis 2013, parce que ses paysages, sa biodiversité, son terroir et ses traditions en font une région unique. Vous y vivez ? Vous vous y baladez ? Immortalisez les paysages ou les événements de la vie du Parc. Publiez vos photos sur Instagram avec le #parcjuravaudois. L'une d'entre elles sera peut-être publiée dans le Journal du Parc.

Ici, le Mont Tendre par @sebm111.



S'ENGAGER AVEC LE PARC

Les habitants agissent contre les laurèles

Le laurèle, ou laurier-cerise, est une plante commune dans les jardins privés et sur les parcelles communales. Exotique et envahissant, il est une espèce problématique. Le Parc et le Canton soutiennent son remplacement par des buissons indigènes.

En 2023, le Parc a lancé un appel à ses communes afin de lutter contre le laurier-cerise. L'action consiste à l'arracher pour le remplacer par des buissons indigènes. Dix communes ont pris part à cette action et offert cette opportunité à leurs habitants. Durant l'été 2023, une centaine de propriétaires privés ont fait part de leur intérêt. Finalement, 57 personnes remplaceront, dès cet automne, leurs lauriers-cerises par de l'aubépine, du fusain, du prunelier, etc., des espèces favorables à la biodiversité.

Plus de 1200 mètres de laurèles seront arrachés et presque 1500 arbustes indigènes seront plantés! Cette campagne est réalisée avec le soutien du Canton de Vaud, qui propose une subvention pour l'arrachage des lauriers-cerises. Les plantes exotiques envahissantes, ou néophytes, s'établissent dans la nature au détriment de la flore indigène. Elles peuvent poser des problèmes d'allergies et impliquent des opérations d'arrachage coûteuses.

www.parcjuravaudois.ch/projets/invasives
www.vd.ch → Environnement → Biodiversité et paysage





LE PARC, CÔTÉ LOISIRS

Bonnes pratiques en hiver

Les jours raccourcissent, les feuilles mortes tapissent le sol, le cerf brame. Pas de doute, nous sommes en automne et la neige pourrait bientôt s'inviter sur les hauteurs du Parc Jura vaudois. Cette si belle saison est l'occasion pour beaucoup de pratiquer des loisirs, tels que le ski de fond ou la randonnée en raquettes. Elle est aussi cruciale pour bon nombre d'animaux, qui survivent tant bien que mal en attendant le printemps. Durant ces périodes de grand froid, ils sont très sensibles aux dérangements causés par les humains. Ils dépensent une énergie considérable lorsqu'ils s'enfuient, ce qui cause leur épuisement et, à la longue, une mort certaine. Afin de pouvoir profiter de belles sorties hivernales tout en respectant la faune environnante, voici quelques conseils.

www.nature-loisirs.ch
www.zones-de-tranquillite.ch

Comment protéger la faune en hiver

- 1 Respecter les réserves et sites de protection de la faune.
- 2 Rester sur les sentiers, spécialement en forêt, et suivre les itinéraires recommandés.
- 3 Éviter les lisières et les zones non enneigées.
- 4 Tenir les chiens en laisse.

Quiz pour les enfants

Les animaux sauvages ont plusieurs méthodes pour survivre durant l'hiver. Retrouvez les bons chiffres pour chaque image.



① Hibernation

L'animal se trouve dans un sommeil profond et prolongé. Sa température chute de manière importante. Pour s'y préparer, l'animal cherche à engraisser en automne, car il vit ensuite sur ses réserves.

② Hivernation

L'animal dort d'un sommeil plus léger. Sa température baisse relativement. L'animal se réveille de manière périodique pour se déplacer, faire ses besoins et se nourrir.

③ Migration

Lorsque les températures baissent et que les jours raccourcissent, certains animaux effectuent un déplacement sur une longue distance, pour se rendre dans des pays plus chauds.

④ Changement de pelage

Certains animaux changent de pelage ou de plumage pour devenir blancs et se confondre avec la neige et donc échapper à leurs prédateurs, lors de leurs déplacements. D'autres animaux voient leur fourrure épaissir pour se tenir chaud comme le renard.

ACTIVITÉ 2024

Traces & indices dans la neige

Jouez aux détectives en cherchant les traces et indices laissés par la faune, lors d'une balade en raquettes. Empreintes dans la neige, restes de repas ou encore abrouissement: comment identifier qui est passé par là? Mathieu Hänni, accompagnateur en montagne, vous guidera dans cette enquête grandeur nature.

Samedi 27 janvier 2024 de
9h15 à 15h45. Départ du col de
La Givrine. Longueur: 7.2 km /
Dénivelé: 330 m.

Adulte 50.-	
Membre	35.-
Enfant (-16)	25.-

Inscription obligatoire
www.parcjuravaudois.ch/activites



PRODUIT DU TERROIR

Le label « Produit des parcs suisses »

Vous souhaitez consommer des produits alimentaires de la région et durables ? Choisir le label « Produit des parcs suisses », c'est la garantie de soutenir des producteurs qui travaillent avec des matières premières locales et se soucient de leur durabilité.

Miels de fleurs ou de forêt, fromages de chèvre ou de brebis frais ou affinés, viande, huiles, sirops, mais aussi polenta ou sorgho : la liste des produits labellisés propose de délicieuses spécialités. Délivré par la Confédération, le label au carré vert « Produit des parcs suisses » s'affiche sur de nombreuses étiquettes dans les parcs naturels régionaux helvétiques. Dans le Parc Jura vaudois aussi, il certifie l'origine et la durabilité, par le biais de contrôles indépendants. La gamme contient désormais plus de 200 produits !

En les achetant, chaque consommateur contribue à la vitalité de l'économie locale ainsi qu'au maintien d'une nature et de paysages exceptionnels. Il soutient à la fois les savoir-faire traditionnels et l'innovation.

Vous trouverez ces produits en vente directe dans les magasins à la ferme de nos producteurs, dans vos épiceries de proximité ainsi que dans quelques restaurants et lors de certaines manifestations.

Retrouvez plus d'information sur les spécialités labellisées et leurs producteurs sur www.parcjuravaudois.ch



© Raphaël Dupertuis

RENCONTRE AVEC

L'Association Mellifera

Installé à Aubonne, le rucher de Mellifera est le lieu d'intenses échanges, non seulement entre abeilles, mais aussi entre humains ! En effet, pour l'Association Mellifera, créée en 2015, l'apiculture invite à explorer différentes facettes de la nature : de la production de miel à la sensibilisation à l'environnement, en passant par les questions d'économie de proximité, d'alimentation et d'énergie. « Nous organisons chaque année une trentaine de visites du rucher, mais aussi des conférences, précise Guillaume Schneider, l'un des membres fondateurs. Nous avons également édité deux jeux destinés aux écoles et aux familles, pour les sensibiliser à l'apiculture et à la biodiversité. Les enfants sont réceptifs aux messages de préservation de la biodiversité. Ils remettent plus facilement en question leurs habitudes que nous, les adultes. » La vente du miel est aussi l'occasion d'aller à la rencontre des consommateurs. Guillaume enfourche son vélo-cargo pour livrer ses pots dans un rayon de 20 kilomètres.

L'Association Mellifera a remporté le prix *Coup de cœur* du premier Prix de la Transition organisé par la Société Électrique des Forces de l'Aubonne (SEFA) en 2020. Elle a également reçu la distinction « Entreprise partenaire » du Parc en 2023.

| www.association-mellifera.ch

On évoque naturellement l'environnement lors des visites de ruchers que nous organisons. Aborder ces problématiques passe toujours mieux avec une tartine au miel à la main.

Guillaume Schneider est l'un des quatre fondateurs de l'Association Mellifera, qui œuvre pour une apiculture en harmonie avec l'environnement.

À DÉCOUVRIR DANS LE PARC

L'association Vaud Rando

On lui doit plus de 3735 kilomètres de sentiers, dont de nombreux itinéraires (Suisse Mobile n° 5, n° 125, n° 127, n° 130 ou n° 117) passent dans le Parc naturel régional Jura vaudois! Sur mandat officiel du Canton, l'association Vaud Rando balise et contrôle les chemins si chers aux amateurs de randonnée. L'association vaudoise de tourisme pédestre a été créée en 1943 déjà autour de trois objectifs: promouvoir la randonnée; entretenir et baliser; organiser excursions et séjours. Sous la conduite de chefs de course, une cinquantaine d'excursions collectives, de trois à six heures, sont programmées chaque année dans différentes régions, de même que des séjours plus longs en Suisse ou à l'étranger.

Aujourd'hui, Vaud Rando est forte d'environ 2000 membres et de nombreux bénévoles. Elle est bien sûr rattachée à la faîtière Suisse Rando, qui gère les 65 000 kilomètres de sentiers helvétiques.

Pour plus d'infos ou adhérer à
l'associationcontact@vaud-rando.ch
www.vaud-rando.ch



Soutenir le Parc

Le Parc Jura vaudois est l'affaire de tous et toutes! En tant qu'individuel, famille ou collectif, chacun peut devenir membre du Parc. Les membres reçoivent des informations régulières, bénéficient de certains avantages et peuvent participer aux assemblées générales pour faire entendre leur voix.

Individuel	50.- / an	-30% sur nos activités
Famille	100.- / an	-30% sur nos activités
Collectif	200.- / an	

Votre adhésion nous aide à faire en sorte que le Parc Jura vaudois soit un outil participatif de développement durable. Votre don participe à la réalisation des missions et projets concrets du Parc.

| www.parcjuravaudois.ch/soutenir#faire-un-don

Merci!

Bon-cadeau

Vous souhaitez partager les joyaux de votre région et offrir à une personne qui vous est chère une activité dans le Parc Jura vaudois ?

Valeur du bon 35.-
 Commande en ligne sécurisée sur
www.parcjuravaudois.ch/activites



Benvenuto al Parco Val Calanca!

Bien que situé dans le canton des Grisons, le nouveau Parc naturel régional Parco Val Calanca est le premier des parcs suisses dans lesquels on parle l'italien! Cet automne, il a reçu le label « Parc » de l'Office fédéral de l'environnement. Il offre un environnement sauvage et de bucoliques villages traditionnels. Bien que connu pour la forme en cœur du lac de Calvaresc, il cache bien d'autres merveilles!

| www.parcocalcanca.swiss



Responsables d'édition

Paolo Degiorgi · Marjorie Born

Rédaction

Marjorie Born · Valérie Collaud ·
Paolo Degiorgi · Anaïs Fayolle ·
Caroline Khamissé · Bastien Piguët

Illustrations

Parc Jura vaudois (sauf si mentionné)

Graphisme

DidWeDo à Lausanne

Impression

Imprimerie Baudat au Sentier

Tirage

20 000 exemplaires

Imprimé en Suisse sur
du papier 100% recyclé

Couverture

© Valentin Flauraud

Parc naturel régional
Jura vaudois

Route du Marchairuz 2
1188 Saint-George

+41 22 366 51 70

info@parcjuravaudois.ch
www.parcjuravaudois.ch

  @parcjuravaudois